

TARIFS COMMUNAUX (TTC) POUR LES ANNEES 2021 ET SUIVANTES

pris par décision du Maire n°2020/67 du 16 octobre 2020

OBJET	Art	2021 et suivantes	Date d'application
Location Salles communales et autres			
Campanelles tarif Champenois	752	80,00 €	1 ^{er} Janvier 2021
Campanelles tarif non Champenois	752	160,00 €	1 ^{er} Janvier 2021
Espace Monts d'Or	Voir grille tarifs EMO		
Extension Chatelet - salles de danse et du bar (à l'heure)	752	22,00 €	1 ^{er} Janvier 2021
Caution : Campanelles, extension gymnase Chatelet (1)	70688	200,00 €	1 ^{er} Janvier 2021
Caution Barnum (1)	70688	500,00 €	1 ^{er} Janvier 2021
Caution Barbecue (1)	70688	200,00 €	1 ^{er} Janvier 2021
Terrain de foot en ghor (entier) + 2 vestiaires (2)	752	600,00 €	Pour la période du 01 septembre au 30 juin
Terrain de foot en ghor (demi-terrain) + 2 vestiaires (2)	752	300,00 €	
Occupation du domaine public			
Redevance d'un logement communal T3	Voir décision du Maire n°2019/66 du 20/09/2019		
Redevance d'un logement communal T4			
Droit fixe pour toute création de dossier de demande d'occupation du domaine public (sauf pour les occupations commerciales permanentes)	70323	10,00 €	1 ^{er} Janvier 2021
Occupation du domaine public lors de chantiers liés à un permis de démolir ou de construire ou une déclaration préalable ou lors de petits chantiers (ml/semaine) (3)	70323	5,00 €	1 ^{er} Janvier 2021
Occupation temporaire (1 à 7 jours) du domaine public (ml/jour)	70323	4,00 €	1 ^{er} Janvier 2021
Occupation du domaine public pour une grue autoportée (≤ 120T /jour)	70323	150,00 €	1 ^{er} Janvier 2021
Occupation du domaine public pour une grue autoportée (> 120T /jour)	70323	250,00 €	1 ^{er} Janvier 2021
Occupation du domaine public droit de stationnement de constructions provisoires ou bungalows de vente (m ² /semaine)	70323	8,00 €	1 ^{er} Janvier 2021
Occupation commerciale permanente (m ² /an)	70323	14,00 €	1 ^{er} Janvier 2021
Emplacement Taxis	7336	105,00 €	1 ^{er} Janvier 2021
Emplacement Marché de Noël (par jour)	70321	20,00 €	1 ^{er} Janvier 2021
Caution marché de Noël (4)	70688	100,00 €	1 ^{er} Janvier 2021
Emplacement Bourse aux livres sans barnum (2 ml) Champenois	70321	3,50 €	1 ^{er} Janvier 2021
Emplacement Bourse aux livres avec barnum (2 ml) Champenois	70321	5,50 €	1 ^{er} Janvier 2021
Emplacement Bourse aux livres sans barnum (2 ml) non Champenois	70321	5,50 €	1 ^{er} Janvier 2021
Emplacement Bourse aux livres avec barnum (2 ml) non Champenois	70321	7,50 €	1 ^{er} Janvier 2021

OBJET	Art	2021 et suivantes	Date d'application
Animation			
Repas pour champenois lors de manifestations municipales	758	8,00 €	1 ^{er} Janvier 2021
Repas pour non champenois lors de manifestations municipales	758	14,00 €	1 ^{er} Janvier 2021
Repas pour enfants < 8 ans lors de manifestations municipales	758	gratuit	1 ^{er} Janvier 2021
Médiathèque			
Livre de poche adultes et enfants, petit format album enfants éliminés du fonds de la médiathèque	7088	0,50 €	1 ^{er} Janvier 2021
Livre grand format adultes et enfants, y compris album enfants et BD éliminés du fonds de la médiathèque	7088	1,00 €	1 ^{er} Janvier 2021
Photocopie A4 N/B la page recto ou recto-verso	7062	0,20 €	1 ^{er} Janvier 2021
Droits d'inscription et autres tarifs des bibliothèques, médiathèques et ludothèques du réseau ReBONd	Voir délibération n°2019/43 du 05/06/2019		
Divers			
Facturation en cas de perte de clés	7788	45,00 €	1 ^{er} Janvier 2021
Facturation en cas de perte de badges	7788	25,00 €	1 ^{er} Janvier 2021
Tarif horaire pour nettoyage des locaux	70688	38,00 €	1 ^{er} Janvier 2021
Tarif horaire d'un technicien	70688	38,00 €	1 ^{er} Janvier 2021
Tarif forfaitaire pour l'accès à une prise électrique 16A (par jour/utilisateur)(5)	70323	1,00 €	1 ^{er} Janvier 2021
Reproduction de plans > A3 en N/B (par ml)	70688	1,50 €	1 ^{er} Janvier 2021
Reproduction de plans > A3 en couleur (par ml)	70688	8,50 €	1 ^{er} Janvier 2021
Collage pour les plans dont la largeur est > à 96 cm (par ml)	70688	4,00 €	1 ^{er} Janvier 2021
Photocopie A4 N/B recto ou recto-verso (des doc communicables) (Tarif fixé par arrêté ministériel du 1er octobre 2001 à 0,18 € maximum)	70688	0,15 €	1 ^{er} Janvier 2021
Photocopie A3 N/B recto ou recto-verso (des doc communicables)	70688	0,20 €	1 ^{er} Janvier 2021

(1) Caution encaissée par le receveur municipal et restituée à l'utilisateur, sauf si des dégradations ont été constatées. Dans ce cas, le receveur municipal conservera la partie de la caution correspondant au montant de la remise en état ou de la valeur de remplacement du matériel ou mobilier détérioré.

(2) Fixés par délibération 2009/48 du 30/06/2009. Ne s'appliquent pas à l'association GOAL FC

(3) Ne s'applique pas aux entreprises qui œuvrent pour le compte de la commune ou de l'un des EPCI dont elle est membre

(4) Caution encaissée par le receveur municipal et non restituée en cas de non présence de l'exposant au marché et de dégradation.

(5) Fixé par décision du Maire 2014/57 du 28/11/2014. Ne s'applique pas aux forains hebdomadaires et exposants du marché de Noël